

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/35./F/2022-2023  
POUR L'ACHAT DU MATERIEL ET FOURNITURES DE BUREAU**

- DATE DE PUBLICATION : 18./08./2022
- DATE D'OUVERTURE DES OFFRES : 06./09./2022

**1. Objet**

Le Gouvernement de la République du Burundi a mis en place un Fonds pour l'Achat du Matériel et Fournitures de Bureau, pour l'Exercice 2022-2023.

Le Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés, pour le marché sous examen.

**2. Autorité Contractante et Source de Financement du Marché**

L'Autorité Contractante est le Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

La source de financement du présent marché est le Budget Général de l'Etat, Exercice 2022-2023.

**3. Mode de passation du Marché**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

**4. Délais d'exécution**

Le marché est à exécuter dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires après réception de la lettre de commande signée par toutes les parties. Toutefois, le titulaire du marché peut proposer les délais les plus courts.

**5. Conditions de participation**

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics.

**6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables pendant les heures de service à l'adresse ci-après :

- Building du Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, situé au Boulevard MWEZI GISABO, tout près de l'hôpital Roi Khaled, Read de chausse au Secrétariat de la direction Générale chargée de l'Administration et des finances, à Bujumbura.

Tél. +257 22 25 80 42, +257 22 25 97 19

Il sera obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu), à verser sur le Compte n°1101/001.04, ouvert à la Banque de la République du Burundi (B.R.B.) au nom de l'Office Burundais des Recettes (OBR).

## **7. Qualification des candidats**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

## **8. Critères d'évaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disant.

## **9. Présentation de l'offre**

Les documents constitutifs de l'offre seront présentés dans deux enveloppes distinctes contenues dans une grande enveloppe :

- L'enveloppe technique contiendra l'offre technique et comprendra les éléments suivants :
  1. La caution bancaire de soumission selon le modèle en annexe;
  2. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en cours de validité délivrée par l'OBR ;
  3. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
  4. Le certificat d'Immatriculation fiscale (NIF) ;
  5. Les spécifications techniques des fournitures objet du présent marché ;
  6. Avoir une adresse fixe et connue ;
  7. L'acte d'engagement selon le modèle en annexe.
  8. Statuts de la Société ;
  9. Habilitation du Signataire à engager le Soumissionnaire notarié;
  10. Registre de Commerce (Copie) ;
  11. L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce (valide) ;

12. L'Attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS (en original et en cours de validité).

▪ L'enveloppe financière contiendra l'offre financière et renfermera les éléments ci-après :

1. L'acte de soumission ;
2. Le Bordereau des prix quantitatifs ;
3. Le Bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres ;
4. Les Délais de livraison.

**N.B. : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces éléments entraînera le rejet de l'offre lors de l'analyse, conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.**

Ces enveloppes porteront les mentions « **Offre technique** » et « **Offre financière** », les deux enveloppes seront glissées dans une troisième enveloppe, portant clairement les mentions « **DAO N°DNCMP/ 35... /F/2022-2023: « Offre pour l'Achat du Matériel et Fournitures de Bureau** ».

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Les offres devront être soumises au Building du Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, situé au Boulevard MWEZI GISABO, tout près de l'hôpital Roi Khaled, Read de chausse au secrétariat de la Direction Générale chargée de l'Administration et des Finances, à Bujumbura ; **au plus tard le 06./09./2022 à 9 Heures 00.**

#### **10. Date limite de dépôt des offres**

Les offres sous pli fermé doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus **au plus tard le 06./09./2022 à 9 heures 00.**

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à **9 heures 30 minutes**, dans l'une des salles du Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

#### **11. Séance d'ouverture des offres**

Les offres seront ouvertes le **06./09./2022 à 9 heures 30 minutes** dans l'une des salles du Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports

et de la Culture, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessous :

- Building du Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, situé au Boulevard MWEZI GISABO, tout près de l'hôpital Roi Khaled,

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres. Il donne copie de son rapport à l'autorité contractante.

## **12. Analyse des Offres**

Une commission technique d'analyse des offres sera mise sur pied par le maître de l'ouvrage. L'évaluation des offres sera effectuée à partir du jour de l'ouverture des offres.

L'absence d'un des documents exigés pour l'offre technique entraîne l'exclusion du soumissionnaire.

## **13. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement conforme et financièrement moins disant.

## **14. Validité des offres**

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

## **15. Garantie de soumission**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un Million Six Cent Mille Francs Burundais (**1.600.000 Fbu**).

## **16. Spécification du Marché**

Le matériel et fournitures de bureau prévus dans le cadre de ce marché est constitué par un seul lots complet constitué de :

Achat Matériel et Fournitures de Bureau :

<b>N°</b>	<b>Nature de l'article</b>	<b>Unité</b>
1	Rames de papier	Rame
2	Encre correcteurs	Boîte
3	Vims	Douzaine
4	Brosses de toilettes	Pièce
5	Enveloppes sac A4	Paquet
6	Enveloppes sac A3	Paquet
7	Savons de toilettes	Pièce
8	Classeurs à levier	Pièce
9	Papier hygiéniques	Pièce
10	Lattes	Pièce
11	Perforateurs	Pièce
12	Post it MF	Pièce
13	Post it PF	Pièce
14	Post it GF	Pièce
15	Fresh air (Déodorant de bureau)	Pièce
16	Souligneurs	Douzaine
17	Registre Quadriller	Pièce
18	Signataires GF	Pièce
19	Signataires PF	Pièce
20	Scotchs	Pièce
21	Agrafeuses	Pièce
22	Agrafes 24/6	Paquet
23	Torchons originales	Pièce
24	serviettes en Tissus	Pièce
25	Désagrafes	Pièce
26	Enveloppe par avion auto collant	Paquet
27	flash Disque 16 GB	Pièce
28	Multiprise avec Câble 3x 1.5 de 5 m	Pièce
29	Cartouches 26A	Pièce
30	Cartouche 3015/ 55A/laser Jet Pro MFP m521dn	Pièce
31	Toneur 2520	Pièce
32	Cartouche 17A/laser Jet Pro M102a	Pièce
33	Tambour 2520	Pièce
34	Cartouche 59A/ laser Jet Pro MFP m428dw	Pièce
35	Cartouche 05A/laser Jet P2035	Pièce
36	Mines Parker complet bleu	Pièce

37	Cartouche P2015/53A	Pièce
38	Cartouche 35A	Pièce
39	Cartouche 49A	Pièce
40	Cartouche 12A	Pièce
41	Cartouche laser Jet P1102/85A	Pièce
42	Stylos Bic bleu original	Boîte
43	Calculatrices	Pièce
44	Balais d'araignées	Pièce
45	OMO Toffe	paquet de 5kg
46	Savons liquides (détergent)	Bidon de 5littres
47	Baygon	Douzaine
48	Fardes à chemises	Pièce
49	Poubelles	Pièce
50	Raclettes	Pièce
51	Spirales PF	Pièce
52	Spirales GF	Pièce
53	Papier transparent	Pièce
54	Papier en carton	Pièce
55	Feutres	Paquet
56	Papier collant	Pièce
57	Registres de lettre à expédier	Pièce
58	Registres des lettres reçus	Pièce
59	Carnet de correspondance	Pièce

### 17. Langue et Nombre d'Exemplaires

Les offres sous pli fermé rédigées en français seront signées et cachetées par les soumissionnaires et seront établies en cinq exemplaires dont l'original et quatre copies. L'original doit porter la mention « **Original** » et les copies la mention « **Copies** ». En cas de divergence entre l'original et les copies, seul l'original fera foi.

### 18. Mode d'expression des prix

Le montant total de l'offre sera exprimé en francs burundais, en chiffres et en lettres. En cas de discordance, le montant en lettre fera foi. Les prix indiqués sont TVA comprise. Le prix est ferme, non révisable et non actualisable. Il engage le soumissionnaire pendant toute la durée d'exécution du marché.

## 19. Garantie de bonne fin d'exécution

Une garantie de bonne exécution du marché de 10% du montant du marché total sera libérée par l'attributaire du marché dans un délai ne dépassant pas 20 jours calendriers qui suivent la notification du marché. Elle sera adressée à la Personne Responsable des Marchés au Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

## 20. Délais de livraison

Le délai de livraison est de 30 jours calendaires après la réception de la lettre de commande signée par toutes les parties. Toutefois, le titulaire du marché pourrait proposer les délais les plus courts.

## 21. Réception

La réception se fera dans les enceintes du Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture par une commission de réception. L'autorité Contractante garde le droit de refuser tout produit jugé non-conforme. La Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics sera représentée par un observateur à la réception.

## 22. Modalités de paiement

Les procédures de paiement se fera en deux tranches résultant de l'exécution du présent marché seront entamées après la livraison effective des fournitures sur présentation de la facture ainsi que le procès-verbal de réception approuvée par la Direction Nationale de contrôle des Marchés Publics (DNCMP) **attestant la conformité des achats du matériel et fourniture de bureau fournis.** (La première tranche se fera en premier trimestre et la deuxième tranche se fera en troisième trimestre).

## 23. Annulation de la commande

La commande pourra être partiellement ou totalement annulée en cas de **retard** dans la livraison ou en cas de présentation **non-conforme aux spécifications techniques** requises.

## 24. Pénalités de retard

Toute défaillance dans l'exécution de ce marché entraîne :

- ✓ L'annulation de la commande ;
- ✓ Le non remboursement de la caution de soumission.

En cas de retard dans l'exécution du marché, l'attribution encourt, sans mise en demeure préalable, une pénalité calculée suivant la formule ci-après : 1/1000 de la valeur de la tranche non exécutée pour chaque jour calendrier de retard et après mise en demeure préalable ;

$$P = \frac{M \times N}{100}$$

où

P = Montant des pénalités

M = Montant des produits livrés avec retard

N = Nombre de jours calendrier de retard

Toutefois, le montant des pénalités ne peut pas dépasser 10% du montant total du marché.

## 25. Règlement des litiges

Tout litige du fait de l'exécution du présent marché sera tranché conformément au Code des Marchés Publics.

Fait à Bujumbura, le 12/08/2022

**LE MINISTRE DES AFFAIRES DE LA COMMUNAUTE EST  
AFRICAIN, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA  
CULTURE**

**Ambassadeur Ezéchiel NIBIGIRA**

*P.O.*  
**Secrétaire Permanent  
Severin NBARUBUKYE**